



Où nous mène l'entêtement d'une présidente?

**Depuis 2015, elle n'en démord pas :
France 3 Côte d'Azur doit déménager.**

Depuis 6 ans, d'appel d'offre en appel d'offre, les services de l'Immobilier et des Moyens Généraux (IMG) de FTV, n'en finissent pas de chercher une solution pour satisfaire le souhait de notre présidente.

Depuis 6 ans, les salariés et leurs représentants n'en finissent pas de démontrer (preuves à l'appui) que ce déménagement n'a aucune légitimité ni aucun fondement.

Déménager oui mais pas n'importe où, ce sera à Nice et plus précisément à la Victorine, sur une emprise municipale.

Il s'agit d'un bâtiment qu'il faudra construire pour un coût avoisinant les 13 millions d'euros. Une dépense déjà faramineuse d'argent public.

France Télévisions ne deviendra pas propriétaire pour autant puisqu'il s'agirait d'un bail emphytéotique d'une durée inconnue (entre 15 et 55 ans) à l'issue duquel la ville de Nice récupèrera son terrain, mais aussi le bâtiment construit dessus.

Joli cadeau fait à une municipalité, payé avec l'argent du contribuable comme le dénonçait encore récemment le Canard Enchaîné.

Rappelons que nous sommes à France Télévisions en période de restrictions budgétaires, avec un plan de départ de 2000 salariés et une politique du toujours plus avec moins de moyens.

Rappelons que le projet de régionalisation qui se veut exemplaire pour l'avenir de France 3 ne prévoit aucun financement propre mais juste la polyvalence des salariés. On sait maintenant où va l'argent.

Rappelons également que France Télévisions est propriétaire du site actuel de « La Brague », qui ne vaut rien à la vente, sur le marché immobilier, ce qui a été confirmé par les IMG, car en zone rouge et impropre à une exploitation commerciale.

L'implantation géographique de ce bâtiment historique de la télévision publique régionale répond parfaitement aux nécessités de déplacement liées à notre zone de couverture.

Surélevé, l'immeuble a toujours abrité en sécurité son personnel, dans un département soumis par ailleurs, dans sa totalité, aux risques majeurs.

Ce déménagement fait partie d'un des 3 facteurs de risque psycho-social d'une alerte lancée par le médecin du travail en 2019.

Alors quelle est la véritable motivation de cette obstination à vouloir déménager ?

Nous ne comprenons toujours pas cet entêtement de la présidente de France Télévisions

**Nous demandons à France Télévisions l'abandon de ce projet
de déménagement de France 3 Côte d'Azur,
qui ne sera au final qu'un magnifique cadeau fait à une municipalité.**

Antibes le 28 Juin 2021

Les représentants de proximité et les délégués syndicaux de France 3 Côte d'Azur